

AVIS PUBLIC CANTON DE WENTWORTH

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES INTÉRESSÉES:

QUE le Conseil municipal a adopté à sa séance ordinaire du 3 juin 2024 le Projet de règlement sur le Plan d'urbanisme numéro 2018-006-01, modifiant le règlement du Plan d'urbanisme 2018-006 qui a pour objet :

 d'identifier toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain et décrire toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques;

QUE le Conseil municipal a adopté à sa séance ordinaire du 3 juin 2024 le premier Projet de règlement de Zonage numéro 2018-007-05, modifiant le règlement de Zonage numéro 2018-007 qui a pour objet:

- de clarifier et ajouter certaines définitions
- de réduire la superficie minimale requise d'un terrain pour la garde d'abeilles (apiculture)
- de faire des corrections de coquille
- de faire des modifications de concordance au schéma d'aménagement
- d'augmenter les pénalités sur l'abattage d'arbres conformément au PL39
- d'interdire l'utilisation de traverses de chemin de fer pour tous types de travaux
- d'autoriser la garde de poules pondeuses à titre d'usage additionnel dans le noyau villageois (Zone NV-26);

QUE le Conseil municipal a adopté à sa séance ordinaire du 3 juin 2024 le Projet de règlement de Lotissement numéro 2018-008-01, modifiant le règlement de Lotissement numéro 2018-008 qui a pour objet :

- d'interdire certaines opérations cadastrales lorsqu'elles ont pour effet de rendre dérogatoire une rue, un lot, un bâtiment, une construction, un ouvrage ou le pourcentage de conservation des espaces naturels ou d'accroître leur caractère dérogatoire;

QUE le Conseil municipal a adopté à sa séance ordinaire du 3 juin 2024 le premier Projet de résolution qui a pour objet de permettre la construction d'un quai d'une largeur supérieure à 1,8 mètre dans les 3,05 derniers mètres sur le littoral en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 2022-08 pour un immeuble situé au 640, chemin des Lacs (demande PPCMOI 2024-001);

QUE le premier Projet de *Règlement numéro 2018-007-05, modifiant le règlement de Zonage numéro 2018-007* contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

QUE le premier Projet de *Résolution autorisant un projet de construction d'un quai* (*PPCMOI 2024-001*) contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire:



QUE conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le Conseil municipal doit tenir une assemblée publique de consultation sur ces projets de règlement et ce projet de résolution;

QU'AU cours de cette assemblée publique de consultation, le maire ou un membre du Conseil qu'il désigne expliquera les projets de règlement ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE l'assemblée publique de consultation se tiendra le **17 juin 2024, 19h,** au 175 chemin Louisa, Wentworth;

QUE les Projets de règlement et Projet de résolution peuvent être consultés sur le site Internet (<u>www.wentworth.ca</u>), consultés ou obtenus sans frais à l'Hôtel de Ville du Canton de Wentworth, pendant les heures normales de bureau;

QUE le présent avis est également affiché à l'Hôtel de Ville du Canton de Wentworth.

Natalie Black

Natalie Black

Directrice générale et greffière-trésorière

Donné à Wentworth le 4 juin 2024